Titre :	Référence : ANCESTRAMIL
1er REGIMENT d'ARTILLERIE A PIED **HISTORIQUE** **1795-1805**	**Artillerie** **1789-1815**
Auteur : **COMMANDAND SONNTAG**	**Origine :** **S.H.D.** **P.N.**
Référence : **4 M 169**	**Transcripteur :** **Francine FIDELLE-MONNATTE** **Date :** **2011**

Ancestramil

LE 1er REGIMENT d'ARTILLERIE A PIED

PENDANT LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT

(1795 – 1805)

Officiers, sous-officiers et soldats du 1er régiment d'artillerie à pied, soyez dignes d'être les premiers du premier corps de l'armée !

(Proclamation du premier Consul au 1er régiment, 1802)

ORGANISATION DE 1795

LE 1ER REGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

La loi du 18 floréal an III (7 mai 1795) n'apporta que peu de modifications dans le corps de l'artillerie. Elle confirma surtout les bases posées en 1794 pour l'organisation de l'artillerie à cheval et arrêta de la façon suivante la composition des troupes de l'arme :
Huit régiments à pied ;
Huit régiments à cheval ;
Douze compagnies d'ouvriers.
En même temps, elle créait le corps des pontonniers.
Dès lors, notre régiment qui, depuis 1790, portait le titre de 1er régiment d'artillerie, devint le *1er Régiment d'artillerie à pied* et exista concurremment avec le *1er régiment d'artillerie à cheval*. Il fut, comme auparavant, composé d'un état-major et de vingt compagnies [(1)](1) ?
A monsieur **de SAPPEL,** avait succédé, le 1er octobre 1792, **M .*de QUINTIN***, que nous avons déjà vu commander une brigade du régiment en 1784. Il ne resta que quelques mois à peine à la tête du 1er régiment d'artillerie à pied. En mai 1793, il eut pour successeur *M.GILLOT de SAINTE-EGLISE,* celui-ci avec le titre de *chef de brigade.* L'ancienne dénomination de colonel ayant en effet été abolie par décret du 21 février 1793. En janvier 1794, le régiment passa sous les ordres du chef de brigade **DELPIRE,** qui devait rester à sa tête jusqu'en mars 1800.

CAMPAGNE DE 1796.

Le gouvernement du Directoire, qui avait succédé à la Convention, et qui comptait **CARNOT** parmi ses membres, redonna une nouvelle activité aux opérations militaires. Les armées du

(1) Seulement, le cadre de la compagnie fut augmenté d'un lieutenant, ce qui en fit trois, et l'effectif porté à 83 sous-officiers et canonniers.

Accès tramil

Nord, de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle et d'Italie furent réorganisées et renforcées à l'aide de l'armée des Pyrénées, rendue libre par suite de la paix avec l'Espagne, et des 100 .000 hommes de l'armée des côtes de l'Océan, devenus disponibles par la pacification de la Vendée.

Le régiment participa fort peu à l'admirable campagne d'Italie. Deux compagnies[(1)] y fournissaient des détachements. Tandis que Bonaparte marchait sur Vienne par la Lombardie et le Tyrol, **MOREAU** avec l'armée de Rhin-et-Moselle, cherchait à gagner le même objectif par la voie du Danube.

Le 25 juin, il franchissait le Rhin à hauteur de Strasbourg. Un détachement du 1er régiment (90 hommes), qui comptait à la division **DELABORDE** du corps du général **FERINO** eut la bonne fortune de participer à cette opération que l'on cite comme l'une des plus belles. On sait comment ensuite **MOREAU** arrêté sur le Danube, mal secondé par **JOURDAN,** menacé sur sa ligne de communication, dut exécuter à travers les gorges de la Forêt-Noire une retraite qui fit le plus grand honneur à une armée « que six mois de bivouacs continuels avaient exténuée, dont le matériel était ruiné et dont un tiers des soldats marchaient pieds nus[(2)] «

A l'armée de Sambre-et-Meuse, avec **JOURDAN**, figurent de nombreuses compagnies du régiment.

Le 1er régiment à pied fournissait à l'armée de Sambre-et-Meuse les détachements suivants :

- Division **CHAMPIONNET** : 1 détachement aux pièces de position.
- Division **BERNADOTTE** : 1 compagnie, 104 hommes.
- Division **MARCEAU :** 20° compagnie, 93 hommes.

Aux parcs : les 1°, 3°, 6°, 7°, 9°, 15°, 16°, 17 et 18° compagnies.

D'après une situation du 8 au 18 juillet 1796, ces compagnies étaient ainsi réparties :

	(1° compagnie,	17 hommes	
Parc de droite près de LIMBOURG	) 6° «	55 «	
	(15° «	54 «	
Parc du Centre près de NEWIED	3° «	16 «	
Parc de gauche près de WELTZLAR	7° «	31 «	
Parc de NURFF	**18° «**	**86**	

(1) Il ne nous a pas été possible de préciser à quelles divisions elles appartenaient, ni les combats auxquels elles prirent part.
(2) **GOUVION-SAINT-CYR,** Mémoires sur les opérations des armées de Rhin et Moselle.**Il** commandait une division à l'armée et fut un des principaux acteurs de ces scènes grandioses.

Ces compagnies fournissaient le reste de leurs hommes aux demi-brigades pour servir les pièces de bataillons. Mais sur les situations ils sont comptés sous une dénomination générale sans indication même du numéro du régiment.

Mais l'artillerie à pied, étant principalement affectée aux parcs prit de ce fait une part moins active aux opérations, d'ailleurs assez confuses et difficiles à suivre. Elle contribua cependant au gain de la bataille et se d'Altenkirchen distingua particulièrement au deuxième passage du Rhin à Neuwied (3 juillet), que **JOURDAN** effectua sans encombre sous la protection des vingt-quatre pièces qu'il avait fait placer sur la rive gauche. Un officier du régiment, le capitaine **LALLIEZ (Dominique),** fut décoré en l'an XII pour s'être fait remarquer à ce passage du Rhin.

Avec les grenadiers de la division **BERNADOTTE**, il s'empara d'une redoute et fit de suite servir les pièces qui la défendaient contre l'ennemi, qu'il mit en déroute.

Cet officier n'en était pas d'ailleurs à sa première action d'éclat :

Au siège de Willemstadt, il avait, à l'aide de quelques canonniers seulement, repris quatre pièces de canon qui étaient tombées au pouvoir de l'ennemi[(1)].

En même temps que le capitaine **LALLIEZ**, fut décoré un caporal du régiment, le nommé **VIDALLY**, pour sa conduite à un combat devant Mayence pendant cette campagne de l'an IV. Etant poursuivi par les Autrichiens et battant en retraite, il fut cerné avec sa pièce par six *hussards de Barco* ; il se défendit assez longtemps avec un levier de pointage. Mais ayant été blessé, il fut forcé de se rendre ; il parvint à s'échapper et rejoignit son poste, où il chercha à se rendre utile (1).

SITUATION DU REGIMENT pour la CAMPAGNE de 1797 :

Dépôt à Metz : 20 Officiers, 404 hommes ;

Armée du Nord ou de Hollande : comme précédemment ;

Armée de SAMBRE-et-MEUSE : général **DEBELLE** et l'artillerie des 4°, 5°, 7° compagnies :

Division devant CASSEL ;

Division **HARELY** (corps du Hunsrück destiné au blocus de Mayence ;

Détachement de la 7° : 1 officier, 32 hommes

(1) Archives de l'artillerie (Saint-Thomas-d'Aquin).

« 12° : 3 officiers, 76 «

« 16° : 3 « 27 «

Aux parcs et à Neuwied : comme en 1796 à peu près.

Détachements des 1°, 3°, 6°, 9°, 15°, 18°. La 13° est à Maëstricht.

Armée de RHIN-et-MOSELLE : comme précédemment ;

Division **DELABORDE** : 1 détachement de 70 hommes.

Armée d'Italie :

Division de réserve **ROY** : 1 détachement de 8 officiers, 54 hommes ;

Division **CHABOT** (blocus de Mantoue) : 11° compagnie (2 officiers, 35 hommes)

LE 1ER REGIMENT A L'ARMEE D'ORIENT

Campagnes d'Egypte et de Syrie (1798-1799).

Si, par le traité de Camp-Formio, la paix était assurée sur le continent, la guerre n'en continuait pas moins avec l'Angleterre, qui, seule en armes, restait l'implacable ennemie de la République. Le Directoire avait conçu le projet d'aller porter dans son île la guerre contre cette nation, qui avait armé la moitié de l'Europe contre notre Révolution et qui avait profité des calamités du continent pour s'emparer des Indes et conquérir l'empire de la mer. Mais Bonaparte, nommé général en chef de l'armée de débarquement, après s'être rendu compte de l'insuffisance des préparatifs et de l'aléa de l'entreprise, proposa au gouvernement une expédition « moins formidable en apparence, mais plus sérieuse au fond ». Pour frapper l'Angleterre au cœur, il n'a qu'une idée : l'atteindre dans ses riches possessions des Indes et, pour cela, conquérir l'Egypte qui en est sur la route, y attirer tout le commerce de l'Orient, ouvrir ainsi à notre expansion de nouveaux débouchés dans l'Afrique, l'Arabie et la Syrie, et de là, porter par la Mer Rouge notre drapeau et nos soldats jusque sur les rivages de l'Hindoustan. Séduit par de si légitimes espérances, le Directoire accorda à Bonaparte les moyens de les réaliser et l'investit de tous les pouvoirs nécessaires.

En quelques semaines, tout fut organisé et dans le plus grand secret. Le corps expéditionnaire, d'un effectif de 32.000 hommes, comptait 4.000 cavaliers et seize compagnies d'artillerie. On n'emmenait que 300 chevaux, mais l'artillerie emportait triple approvisionnement, beaucoup de boulets, de poudre, d'outils, un équipage de siège et tout ce qui est propre à l'armement d'une grande côte. Toujours à la gloire et au champ 'honneur depuis 1792, les canonniers du 1er régiment eurent encore la bonne fortune d'être choisis pour faire partie du groupe de braves qui allaient accomplir cette étonnante épopée et, les cœurs pleins d'enthousiasme et

Ancestramil

d'espérance, suivre sur les bords du Nil et à travers les déserts, ce général de vingt-six ans que précédait déjà une immortelle renommée.
La 3° compagnie du 1er régiment fut attachée à la division **MENOU** et la 11° à la division **DESAIX.** Le reste de l'artillerie était fourni par le 4° régiment à pied et par le 1er à cheval (1).

Ce fut le 19 mai que la flotte appareilla de Toulon ; elle suivit d'abord la côte pour rallier les convois de Gênes et de Civita-Vecchia (2), puis fit voile vers Malte, qui capitula le 12 juin, et arriva le 30 en vue d'Alexandrie. Le 2 juillet, l'armée débarquait et s'emparait de la ville presque sans résistance.

Aussitôt Bonaparte, qui voulait brusquer la conquête, marcha sur le Caire. La division DESAIX, formant l'avant-garde, quitta Alexandrie et s'engagea la première dans le désert. Pendant huit jours, harcelés sans cesse par les Arabes qui inquiétaient les flancs de la colonne, nos soldats éprouvèrent des maux inouïs au milieu de ces sables brûlants et stériles, où les puits avaient été comblés ou infectés par les indigènes. Heureusement, le 12 juillet, la vue des rives du Nil et de l'onde si désirée leur fit oublier leurs fatigues.

COMBAT de CHEBREÏSS (13 juillet). - Le 13, l'armée rencontra **MOURAD-BEY,** le plus courageux des chefs, posté avec 4.000 cavaliers près du village de CHEBREÏSS. Bonaparte forma ses cinq divisions en carrés ; l'artillerie était placée aux angles ; au centre, les équipages et le peu de cavalerie de l'armée. Ces carrés, disposés en échelons, se flanquaient réciproquement. A peine l'armée est-elle à une demi-lieue des mamelucks qu'ils s'élancent en foule, débordent nos ailes et caracolent sur le flanc des carrés : on les laisse approcher jusqu'à portée de mitraille, aussitôt l'artillerie se démasque et les foudroie. Le village de CHEBREISS est emporté d'assaut et les mamelucks en désordre se retirent dans la direction du Caire.

(1)D'après une situation du 1er pluviôse an VII, les officiers du 1er régiment qui firent partie de l'expédition étaient :

3° compagnie :	11° compagnie :
PARIS, capitaine	**LEGRAND,** capitaine en premier.
BUTOR, capitaine en second	**MAROTTE,** lieutenant en premier.
LALLEMAND, lieutenant en premier	**VASSEUR,** lieutenant en second.

Le 1er régiment à cheval fournissait aussi deux compagnies, le 1er et la 3°, l'une à la division KLEBER, l'autre à la division REGNIER (Archives de l'artillerie)

L'artillerie de l'armée d'Orient était commandée par le général **DOMMARTIN,** qui avait sous lui les généraux **SONGIS et FAULTRIER.**

(1) La 3°compagnie du 1° régiment à pied s'embarque à Gênes et la 11° à Civita-Vecchia.

Bataille des Pyramides (3 thermidor an VI 21 juillet 1798). – Dix jours après, l'armée française arrivait en vue de cette capitale si vantée, cette merveille de l'Orient. MOURAD-BEY, résolu, après son échec de Chebreïss, à une bataille décisive, avait concentré toutes ses forces (60.000 hommes environ) dans la plaine de GISEH, au pied des pyramides. Bonaparte adopta la même tactique que plus haut ; c'est en vain que les mamelucks renouvelèrent leurs charges impétueuses et galopèrent autour de ces carrés hérissés de baïonnettes. Fauchés à bout portant par la mitraille, ils cherchèrent leur salut dans une course effrénée qui les emmena s'engloutir dans le Nil, où des milliers d'entre eux se noyèrent.

Le capitaine en second **DOUHARD,** su 1er régiment, fut cité à l'ordre du jour pour sa conduite courageuse pendant la bataille.

La possession du Cayre et un butin immense, tels furent les résultats de cette glorieuse journée.

Conquête de la Haute-Egypte par DESAIX. La nouvelle désastreuse de la destruction de notre flotte en rade d'Aboukir (1er août) ne fit que confirmer Bonaparte, coupé de la France et sans espoir de retour, dans l'intention d'affermir sa conquête par tous les moyens possibles. Tandis qu'il s'occupait de l'organisation civile de la Basse-Egypte, il lançait DESAIX avec sa division à la poursuite de MOURAD-BEY et lui confiait la conquête de la Haute-Egypte..

Cette mission fut glorieusement remplie : harcelé sans ces par un ennemi insaisissable, il triomphe de toutes les difficultés, grâce à sa tactique savante et habile. A Sediman (7 octobre 1798), à Samhoud (22 janvier 1799), « avec peu de munitions, dans un pays où les communications sont difficiles, l'artillerie parvient à rendre d'immenses services et décide de la victoire. Comme à Chebreïss, comme aux Pyramides, loin de profiter de ses longues portées pour entraver l'approche de l'ennemi, elle attend pour ouvrir son feu que le moment décisif soit arrivé, concentre le feu sur un petit espace, chasse l'ennemi et dirige sans relâche ses coups multiples sur un autre point (1).

Après quatre mois de fatigues et de combats, **DESAIX**, remontant de ruine en ruine, presque au-delà des cataractes du Nil, arrivait le 13 mars 1799 au terme de sa conquête et pouvait faire graver sur un temple antique de l'île de Philae, une inscription en témoignage des succès de sa division. Après la bataille de Samhoud, le général Desaix adressait à Bonaparte, la lettre suivante :

Je ne puis trop vous faire l'éloge des officiers et soldats à mes ordres, surtout de notre artillerie légère qui, dans cette journée comme dans toutes, s'est conduite avec la bravoure et le sang-froid que vous lui connaissez et qui l'on tant de fois distinguée. .

Archives militaires

A cette bataille ainsi qu'à celle de Sedimann, elle était commandée par le chef de brigade **La TOURNERIE,** Officier du plus grand mérite, et singulièrement recommandable par son activité et par ses talents militaires. (Archives de l'artillerie, à Saint-Thomas d'Aquin).

(FAVE, Histoire de la tactique des trois armes, page 205)..

Campagne de SYRIE. – Sur ces entrefaites, **La PORTE**, à l'instigation de l'Angleterre, avait déclaré la guerre à la France et faisait de formidables préparatifs. **ABDALLAH**, lieutenant **d'ACHMET-DJEZZAR**, pacha de Saint-Jean-d'Acre et commandant d'une armée turque rassemblée en Syrie, s'était emparé du fort d'El-Arish et se disposait à pénétrer en Egypte. Bonaparte, résolu à prévenir l'attaque dont il se sentait menacé, se décida à l'invasion de la Syrie : les préparatifs furent poussés avec la plus grande activité et, au début de février 1799, les troupes étaient en mouvement.

L'armée se composait de quatre divisions, chacune avec six pièces de campagne. Le parc avait quatre pièces de 12, quatre de 8, quatre obusiers et quatre mortiers de 6 pouces. Comme il semblait impossible de traîner dans les sables mouvants du désert des pièces de gros calibre, deux équipages de siège furent embarqués l'un à Damiette et l'autre en rade d'Alexandrie

L'artillerie avait organisé des attelages à l'aide de chevaux du pays qu'on avait exercés au tirage des voitures. On y essayait même les jeunes chameaux avec la bricole, car les chevaux arabes, tous entiers, se pliaient difficilement au joug soit du collier, soit de la bricole ; les chameaux se montraient plus dociles. (*) Campagne de Syrie, par un officier d'artillerie de l'armée d'Orient, page 5).

La 3° compagnie du 1er régiment d'artillerie à cheval fut attachée à la division Kléber. Les deux compagnies du 1er régiment à pied et quelques-unes du 4° fournirent le reste des canonniers..

Le 10 février 1799, l'armée (1) partait du Caire ; de SALAKIEH, dernier point sur le Nil, à El-Arish, il y avait à traverser 25 lieues de désert : alors reparurent les souffrances et le désespoir, causés par le soleil dévorant et l'excès de la soif.

L'artillerie eut des difficultés inouïes, le désert était affreux et inabordable. Une tourmente horrible l'agitait, les chemins étaient impraticables, on ne voyait pas à quatre pas devant soi ; les canonniers marchaient jusqu'aux genoux dans un sable mouvant ; il fallait faire halte à chaque instant et pousser aux roues pour aider les attelages aveuglés par la poussière et arrêtés par les tourbillons de vent (2).

Le 17, l'armée était réunie aux approches d'El-Arish ; deux batteries de douze pièces sont immédiatement construites et réduisent au silence l'artillerie du fort qui capitule le 20.

(1) Pour l'expédition de Syrie, l'artillerie était sous les ordres du général **DOMMARTIN : sous lui** le général de brigade **ANDREOSSY,** les chefs de brigade **TIRLET et FOULER,** les chefs de bataillon **d'ANTHONARD et MONTGENET.**

(2) Journal d'un officier de l'armée d'Egypte, d'après les notes du capitaine **VERTRAY,** retraité au 9° de ligne en 1808, page 99.

Par ordre du jour du 4 ventôse an VII (22 février 1799), le sergent-major **VASSEUR,** de la 11° compagnie du 1er régi !ment, est nommé lieutenant en second pour la conduite distinguée qu'il a tenue au siège. Le caporal **GARCIN,** de la même compagnie, est également récompensé d'une grenade d'or ; il mourut au siège de Saint-Jean-d'Acre.

Prise de JAFFA (17 ventôse an VII (7 mars 1799). –

Les divisions reprennent aussitôt la marche dans le désert. Bien qu'on lui eût fait suivre la côte, l'artillerie eut encore à vaincre mille obstacles au milieu des dunes où il fallait doubler et même tripler les attelages. Le 1er mars, Gazah, ancienne capitale de la Palestine, est prise sans cop férir ; le 4, Jaffa est investie. Trois batteries de vingt pièces font brèche dans la nuit du 5 au 6, et, le 7, la place est enlevée d'assaut ; les Turcs résistent pied à pied avec toute l'énergie du fanatisme et du désespoir.

Alors ce fut un carnage horrible, il n'y eut ni grâce ni pitiés, la résistance se prolongea de maison en maison et ne fit qu'enflammer la vengeance de nos troupes. Au massacre succéda le pillage et tous les excès qui l'accompagnent. Pendant deux jours, Jaffa fut en proie à toutes les horreurs de la guerre (1).

La 11° compagnie eut à ce siège 15 hommes blessés et 5 de tués : **POURPRE,** sergent, et les canonniers **MARIE, DOMBACH, CROCHAT, BOURGUIGNON.** (2).

Siège de SAINT-JEAN-d'ACRE (28 ventôse- 1er prairial an VII (18 mars – 20 mai 1799)

C'est après Jaffa que la peste, dont les corps venus d'Alexandrie et de Damiette portaient le germe avec eux, commença à se manifester avec intensité. Bonaparte, cependant, continua sa marche vers Saint-Jean-d'Acre, qui était le but de la campagne, puisque c'était là que s'était enfermé le pacha **DJEZZAR,** avec toutes ses richesses et une forte garnison. Il est probable que, livrée à ses seules ressources, cette forteresse, dont les fortifications ne consistaient qu'en une mauvaise enceinte, n'eût pas résisté longtemps à l'habileté de notre artillerie.

Mais deux circonstances fatales en rendirent le siège aussi opiniâtre que sanglant. Un contre-amiral anglais, **SIDNEY-SMITH,** croisait avec des vaisseaux dans ces parages, et un émigré français, **PHELIPPEAUX,** ancien condisciple de Bonaparte à Brienne et officier d'un rare mérite, dirigeait tous les travaux des fortifications (Bonaparte en Syrie).

(1)Bonaparte en Syrie, par un officier de la 3° demi-brigade.

(2) Archives de l'artillerie (Saint-Thomas-d'Aquin).

Bonaparte, ignorant que la flotte qui portait l'artillerie de siège eût été capturée par les Anglais, voulu frapper un coup hardi, comme il l'avait fait si heureusement à EL-ARISH et à Jaffa, et commença immédiatement l'attaque avec sa seule artillerie de campagne. Sur les renseignements erronés d'une reconnaissance mal faite, la tranchée est ouverte le 20 mars et huit batteries ouvrent le feu ; le 28, l'assaut est donné. Mais les défenses de la place, plus formidables qu'en apparence, sont imparfaitement ruinées : nos braves troupes, écrasées par un feu meurtrier, sont forcées de se retirer et l'assaut est manqué.

Cet échec nous fut funeste. Notre artillerie, privée de ses ravitaillements, vit bientôt ses projectiles s'épuiser, tandis que la ville recevait chaque jour des munitions et des renforts. Les artilleurs turcs pointaient avec une justesse étonnante et leurs projectiles faisaient parmi nos troupes de grands ravages.

Bataille du MONT THABOR (18 avril).- Une armée de secours de 40.000 hommes, sous les ordres du pacha de Damas, vint nous attaquer sous les murs de la place. KLEBER, qui commandait un corps d'observation vers le Jourdain, en informa Bonaparte qui vola aussitôt à son secours avec une division. Une bataille acharnée eut lieu auprès du mont Thabor. L'armée ottomane perdit 6.000 hommes et la victoire nous resta (16 avril). Ce brillant succès ne diminua nullement l'ardeur des assiégés, qui, dirigés par **PHELIPPEAUX,** opposaient toujours une résistance acharnée.

Le 10 mai, un troisième assaut est tenté : les grenadiers s'élancent sur la brèche ; deux pièces de 4 les suivent, commandées par le lieutenant d'artillerie **DIGEON.** La colonne, néanmoins, est repoussée, malgré la bravoure du général **LANNES.** Le lieutenant **DIGEON**, blessé d'un coup de feu sur la brèche, est retiré avec peine d'un pan de muraille qui s'est écroulé sur lui. Signalé au général en chef pour sa brillante conduite, il est nommé lieutenant en premier quelques jours après (1).

(1) EXPEDITION de SYRIE, par un officier d'artillerie, page 35. « Le jeune DIGEON, qui commandait la batterie de brèche à Saint-Jean-d'Acre, se trouva de service à tous les assauts qui furent donnés à la place ; il prit la peste pendant la durée de l'expédition, fut déposé, au retour à El-Arish, en dehors du fort avec d'autres pestiférés sous la garde d'un piquet d'infanterie (d'après les Mémoires de **LAVALETTE**). Cet officier plein d'intrépidité parvint plus tard à se guérir, se distingua encore brillamment à Marengo, où il fut blessé d'un boulet de canon à la cuisse ; il commanda le 1er régiment d'artillerie en 1813 – 1814, devint baron et lieutenant général.

En 1814, DIGEON, alors général, faillit encourir la disgrâce de l'Empereur : au pont de MONTEREAU, au moment le plus chaud du combat, les batteries ont manqué de munitions et cette négligence, qui est un crime selon les lois rigoureuses de l'artillerie, semble retomber sur un de nos officiers d'artillerie les plus distingués, sur le général **DIGEON**. Napoléon ordonne qu'on le fasse juger par un conseil de guerre. Le général **SORBIER,** commandant l'artillerie de l'armée, laisse passer le premier moment de vivacité, et vient ensuite rappeler les bons et anciens services du général DIGEON.. Napoléon l'écoute et déchire lui-même l'ordre qu'il avait arrêté pour le jugement par un Conseil de guerre en disant : »Dites-lui qu'un officier d'artillerie qui manque de munitions au milieu d'une bataille mérite la mort (Lettre du Prince de Neufchatel, Surville, 19 février 181

Ancestramil

Bien que marqués par des prodiges de valeur, deux nouveaux assauts, encore infructueux, décident Bonaparte à conserver ses troupes héroïques, qui depuis quatre mois avaient essuyé tant de fatigues, et à lever le siège. Après deux mois de tranchée ouverte, nous avions perdu 3.000 hommes soit par les combats, soit par la peste. Pour occuper l'ennemi, avant d'abandonner la ville, l'artillerie fit pleuvoir sur elle une grêle de bombes et de boulets qui la réduisit en cendres.

Faute de ressources, on ne put emmener les grosses pièces ; il fallut les enterrer, les jeter à la mer, brûler les affûts :

Et ce ne fut pas pour nos braves canonniers la moindre souffrance que d'abandonner ce bronze qui avait fait trembler l'Europe (1).

Deuxième bataille d'ABOUKIR (25 juillet). L'armée traversa donc de nouveau les déserts, et, après vingt-cinq jours de privations, elle atteignit le Caire le 24 juin. Il était temps que Bonaparte rentrât : dans les ports de l'archipel, une expédition s'était préparée pour transporter en Egypte une armée turque. Le 12 juillet, une flotte de 100 voiles accompagnée de vaisseaux anglais mouillait dans la rade d'Aboukir et débarquait 20.000 hommes. Bonaparte, qui n'avait que 6.000 hommes sous la main, les attaqua sur-le-champ, espérant les enfermer dans le village d'Aboukir où ils s'étaient retranchés, et les accabler d'obus et de bombes. Démontés par cette attaque audacieuse, les Turcs abandonnent leur position et, sabrés par les cavaliers de **MURAT**, sont précipités dans la mer, où plus de 10.000 furent noyés. Ce jour là, le capitaine **LEGRAND,** de la 11° compagnie du 1er régiment, fut mortellement blessé .Un sergent du régiment, **ROBERT,** mérita la grenade d'or pour sa conduite ; il s'était d'ailleurs distingué déjà à Saint-Jean-d'Acre ou, abandonné par l'infanterie, il repoussa, avec les canonniers de sa pièce, l'ennemi qui avait planté son drapeau sur l'épaulement et le tint en échec jusqu'à l'arrivée d'un renfort (2). Ces deux actions d'éclat lui valurent la croix de la Légion d'Honneur, le 23 thermidor an XII, alors qu'il était devenu lieutenant.

Cette victoire d'Aboukir fut le dernier triomphe de Bonaparte en Egypte. Instruit des désastres de la France, il rentra aussitôt en Europe, laissant à **KLEBER** le soin de consolider sa conquête.

Par arrêté du 2 fructidor an VII, il avait formé de toute l'artillerie à pied venue en Egypte, le 2° bataillon du 4° régiment à pied ; par suite, la 3° et la 11° compagnie du 1° régiment d'artillerie à pied cessèrent de compter à notre régiment et furent versées au 4°. (3).

(1) Expédition de SYRIE, par un officier de la 32°demi-brigade.
(2) Archives de Saint-Thomas-d'Aquin.
(3) Elles ne rentrèrent en France qu'en 1802 et furent envoyées à Grenoble pour entrer dans la réorganisation du 4° régiment.

Ancestramil

LE 1er REGIMENT AUX ARMEES DE ROME ET DE NAPLES

(1798-1799).

Pendant les campagnes d'Egypte et de Syrie, de graves évènements se passaient en Europe. Dès les premiers jours de l'année 1798, la paix se trouva troublée en deux points d'où l'on ne s'attendait guère à voir surgir la guerre. En Suisse, des cantons révoltés implorèrent le secours de la France ; deux divisions intervinrent et soumirent le pays ; mais le Directoire y maintint des troupes et en viola ainsi la neutralité.

L'attention du gouvernement fut alors appelée d'une manière plus sérieuse en Italie : notre ambassadeur ayant voulu intervenir et ramener le calme à la suite d'une émeute qui éclata à Rome, sa juridiction fut violée par les troupes papales et le général **DUPHOT,** qui l'accompagnait, tué par elles à coups de fusil. Le résultat fut l'occupation de Rome par nos troupes, la déchéance des Etats pontificaux et la proclamation de la République romaine.

Poussé par l'Angleterre, le roi de Naples déclara aussitôt la guerre à la France et confia au général autrichien **MACK,** le commandement de son armée, forte d'environ 40.000 hommes, avec mission de reprendre Rome. Le général **CHAMPIONNET,** un des plus distingués de l'ancienne armée de Sambre-et-Meuse, appelé en Italie pour diriger les opérations, ne laissa qu'une faible garnison au Fort Saint-Ange, rassembla nos forces éparses dans les Etats pontificaux et marcha à la rencontre des Napolitains avec une quinzaine de mille hommes environ.

C'est à cette armée, dite armée de Rome, que furent attachées la 8° et la 15° compagnie du régiment, sous les ordres du général **EBLE,** commandant l'artillerie. Nous ne pouvons, faute de renseignements précis sur le rôle qu'y joua l'artillerie, raconter en détail les opérations de cette armée, qui donnèrent lieu cependant à une foule de combats remarquables.

Il est certain que les canonniers du 1er régiment se distinguèrent à la prise de GAËLE (30 décembre 1798), dont la division **REY** s'empara presque sans coup férir, puisque le nom de Gaële fut inscrit à l'étendard de 1852 (1). Elles participèrent aussi à la prise de Naples le 22 janvier 1799 (2) et aux trois journées sanglantes de la Trebbia (17, 18, 19 juin). Le véritable titre de gloire des canonniers du 1° régiment appelés à l'armée de Naples fut la défense d'Ancône.

(1) Après le coup d'Etat de 1851, chaque corps de troupe reçut un drapeau portant les noms des batailles auxquelles il avait participé. Le travail préparatoire pour le choix des légendes fut confié au chef d'état-major **BRAHAUT,** chef de la section historique du dépôt de la guerre. Le nom de GAELE (1798) figura sur la légende de l'étendard : c'était en effet une erreur. La division REY avait un faible effectif et peu d'artillerie. Un seul obusier fut mis en batterie contre la place, qui se rendit dès qu'on eut tiré quelques obus. Si distinguée que fut la conduite de quelques canonniers qui servirent cette pièce, il n'y avait pas lieu de faire du lieu de GAËLE une inscription à l'étendard, alors que notre régiment a eu mille occasions plus glorieuses de se faire remarquer.

(2) C'est après la prise de Naples que l'armée de Rome prit le nom officiel d'armée de Naples et que **MACDONALD** succéda à CHAMPIONNET dans son commandement.

DEFENSE D'ANCONE
(FLOREAL AN VII – 23 BRUMAIRE AN VIII (MAI 1799-13 NOVEMBRE 1799)

Le général **MACDONALD** qui avait succédé à **CHAMPIONNET** dans le commandement de l'armée, avait laissé dans Ancône une garnison de 3.000 hommes (dont la 15° compagnie du 1er régiment, capitaine **de VANGRINEUSE,** et une partie de la 8° (1) avec le général de brigade **MONNIER.** L'enceinte avait des moyens de résistance presque nuls ; mais des redoutes, des batteries, des ouvrages en terre élevés à la hâte sur les positions importantes des dehors de la place et armés de pièces à longue portée en font rapidement une forteresse formidable. Des bandes d'insurgés qui s'organisent de toutes parts à la suite de nos revers bloquent la place et s'élèvent bientôt à 40.000 hommes. Une division autrichienne de 8.500 hommes vient encore les renforcer. La faible garnison se voit resserrer dans son camp retranché, mais rien ne l'intimide : le général **MONNIER** fait au loin des sorties vigoureuses appuyées par son artillerie de campagne et chaque fois inflige aux assiégeants des pertes considérables. Le 9 octobre, pendant la nuit, les redoutes ennemies sont prises d'assaut, neuf pièces enclouées et sept drapeaux autrichiens enlevés ; le sergent **DEGAIN,** de la 15° compagnie, déjà cité à l'ordre du jour au siège de Landrecies en 1794, et qui, dans la sortie du 10 fructidor (1er septembre 1799), avait été fait officier sur le champ de bataille par le général **MONNIER**, pour l'intelligence et le courage avec lesquels il avait dirigé l'artillerie ce jour-là, s'empara, à la tête d'une colonne d'infanterie, d'une redoute occupée par les Autrichiens ; malgré le feu meurtrier, il entre avec huit canonniers par une embrasure, encloue les pièces, s'empare des écouvillons, des attirails et prend un drapeau. Nommé capitaine pour cette action d'éclat, il refuse ce grade parce que sa nomination de lieutenant n'était pas encore confirmée par le premier Consul.

Cependant, la situation de la place devenait déplorable, la misère des habitants était à son comble ; l'artillerie dont presque toutes les munitions étaient épuisées, ne pouvait plus répondre que faiblement à celle des alliés. La poudre manquait et il ne restait plus de vivres que pour quelques jours. Dans ces conditions, le général **MONNIER** dut capituler le 13 novembre mais non sans avoir obtenu pour la vaillante garnison les honneurs de la guerre. Son héroïque résistance avait arraché au général autrichien des cris d'enthousiasme, et quand le commandant de l'artillerie ennemie vint, après la capitulation, pour constater l'état des forces et des magasins de la place, ne voyant que des pièces démontées et hors de service, que brèches et décombres, il répondit aux officiers d'artillerie qui lui demandaient un reçu :
Vous n'avez conservé que la gloire, nos reçus n'y ajouteraient rien de plus. (1)
Par arrêté du premier Consul, daté de l'an VIII :

Les citoyens **MEROT,** lieutenant à la 8° compagnie du 1er régiment d'artillerie à pied ; **CORNEIL,** sergent-major ; **DEGAIN,** sergent à la 15° compagnie, et **COUSSIER,** canonnier, étaient confirmés, le premier, dans le grade de capitaine, les deux suivants dans celui de lieutenant et le quatrième dans celui de caporal, conformément à la promotion

(1) *Victoires et Conquêtes.*

Provisoire faite par le général MONNIER, en considération de leurs services pendant le siège (1).

Sont cités encore dans les ordres du jour, les chefs de bataillon **ALLIX et TRIBOULLOIS,** et le lieutenant **DUMONT,** tous du régiment (2).

La 15° compagnie et le détachement de la 8° qui avaient été faits prisonniers de guerre, eurent la faculté de rentrer en France, à condition de ne pas servir avant échange. Un autre officier du régiment, le lieutenant **BENARD,** fut décoré en l'an XII pour s'être distingué pendant cette campagne de l'an VII dans les circonstances suivantes :

En rejoignant l'armée de Naples, il fut cerné avec le chef d'escadron **LEHAUT** et l'adjudant-major **FRESSON,** du 5° régiment d'artillerie à pied, près du village de Torvee ; ils se firent jour en chargeant ; les deux autres étant blessés, le commandement de la troupe lui fut déféré ; il fut se retrancher dans un château voisin, soutint le lendemain diverses attaques et le soir, trompant l'ennemi, il sauva sa troupe à travers mille obstacles (3).

Armée du Danube (1799).

A l'armée du Danube, commandée par **MASSENA,** figuraient en 1797, sous les ordres du général **LAMARTILLIERE,** six compagnies du 1er régiment à pied) :

- A la 2° division) 4° compagnie : 1 officier, 13 hommes.
- **LECOURBE** (20° compagnie, 3 officiers 104 hommes.
- **Brigade LOISON**)
- **A la 3°division SOULT** (16° compagnie : 3 officiers, 113 hommes.
- **Brigade BOYER.** **)**
- A la 4° division
- **MORTIER** (17° compagnie.
- **Brigade BRUNER**) 19° compagnie : 6 officiers, 229 hommes.
- **A la 5° division LORGES**
- **Brigade GAZAN** (18° compagnie, 4 officiers, 117 hommes.

Ces compagnies contribuèrent pour une large part aux passages de la Liatha et de la Limmat à la bataille de ZURICK (25, é- septembre 1799). A cette journée, **Georges HARDY,** premier canonnier au régiment, resté seul à une pièce de 4 dont les autres servants avaient été tués, tira, à lui seul, cinquante-quatre coups à mitraille contre six bataillons autrichiens ;

(1) *Journal militaire*, 21° volume, page 977.
(2) *(2) MAN…… Défense d'Ancôme.*
(3) *Archives de l'artillerie à Saint-Thomas-d'Aquin.*

Ancestramil

Il reçut pour ce fait d'armes une grenade d'honneur en 1802. Fut également récompensé le caporal **LEBRUN,** qui, le même jour, s'en fut chercher avec deux chevaux, sous le feu le plus vif, une pièce de canon qui était restée en arrière par suite de rupture de la prolonge. (*) Tandis que Masséna détruisait l'armée de Korsakoff, et après dix jours de luttes acharnées sur des crêtes presque inaccessibles, le forçait à se retirer à travers des montagnes impraticables, sans avoir pu joindre ses lieutenants et en abandonnant son artillerie et ses bagages.

ARMEE D'ALLEMAGNE (1800)

En 1800, les compagnies du 1er régiment qui figuraient à l'armée du Danube sont au corps du général **LECOURBE,** aile droite de l'armée d'Allemagne (1)

A la 1° division **VANDAMME**	**16° compagnie (77 hommes)**
A la 2° division **LORGE**	**Une compagnie du régiment.**
A la 3° division **MONTRICHARD**	**17° compagnie (110 hommes).**
A la div. De réserve **de NANSOUTY**	**18° compagnie (104 hommes).**
Parc du corps-d'armée	**19° compagnie.**

(*)Situation officielle du 23 septembre 1799. D'après « L'Etat militaire de la France pour l'an VIII, le personnel des officiers, de ces compagnies était le suivant :

Num.	Capitaines	Lieutenants en premier	lieutenants en second	
4°	SAPPEL	CHARME	SIMON	VARENNES
16°	MAILLOT	HERBUNOT	ZARTOY	GERDY
17°	LEFEVRE	GRENIER	HARTHEL	ADAM
18°	BUCOURT	LAVAL	LADONCHAMP	ALEXANDRE
19°	DOLLE TOULEMONDE	LEFEVRE	GUEDONNET	PINGEOT
20°	DOUBE	GENEVOIS	RENET	ARMAND

(1) Situation du 10 mai 1800. –

(2) *Mémorial du dépôt de la guerre,* tome V. Le personnel officier de ces compagnies était le suivant (Etat militaire de la France pour l'an VIII.

	Capitaines en premier	Capitaines en second	Lieutenants en premier	lieutenants en second	
4°	SAPPEL	BEGON	CHARME	SIMON	VARENNES
16°	MAILLOT	MAILLET	HERBUNOT	ZARTOY	GERDY
17°	LEFEVRE	LEBON	GARBIER	BARTHEL	ADAM
18°	BUCOURT	MUROT	LAVAL	LADONCHAMP	ALEXANDRE
19°	DOLLE-TOULEMONDE	GRANDARD	LEFEVRE	GUEDONNET	PINGEOT

Ancestramil

20° DOUBE SUILLARD GENEVOIS RENET ARMAND

En outre, la 4° et la 20° compagnies sont au parc de l'armée. Le 1° mai, le corps du général **LECOURBE** franchit le Rhin, culbute les Autrichiens à Stokach et Engen (le 3 mai), puis à Messkirch (15 mai). Dans toutes ces affaires, l'artillerie joue un rôle brillant. Le général en chef **MOREAU** écrit lui-même au ministre : « L'artillerie à pied et à cheval a fait partout preuve de valeur et d'adresse (1) « L'armée autrichienne, encore battue à Biberach et à Memmingen, est obligée de s'enfermer dans le camp retranché d'Ulm. Pour l'en chasser, **MOREAU** résolut de lui couper sa ligne de retraite en franchissant le Danube au-dessous de la place.

LES ARTILLEURS DU 1ER REGIMENT AUX PASSAGES DU LECH ET DU DANUBE (12-16 JUIN 1800).

Le général **LECOURBE** marcha aussitôt sur le Lech, mais il trouva tous les ponts coupés. Comme la hauteur des eaux ne permettait pas de passer la rivière à gué, on essaya de rétablir le pont du village de Landsberg. Les Autrichiens avaient établi sur l'autre rive deux pièces de canon qui rendaient l'exécution de ce travail impossible. Irrités de cette résistance, cinq canonniers du 1er régiment, dont les nommés **HENNON (Pierre),** caporal-fourrier, et **VAL,** tambour-major, conçoivent le hardi projet de s'en emparer. Malgré la rapidité du courant, ils franchissent la rivière sur un arbre qui n'avait pas plus de 6 pouces de diamètre, se précipitent sur les pièces et s'en rendent maitres après avoir tué les huit Autrichiens qui les manœuvraient. Cette action d'éclat leur valut une grenade d'honneur en 1802. (2)

(1)Les pertes sérieuses qu'elle fit attestent assez la large part qu'elle avait prise à ces actions. La 18° compagnie avait eu, dans les combats des 3 et 5 mai, six hommes tués et quatre blessés.

(2) *Fastes de la gloire.* NOTE SUR LES GRENADES D'HONNEUR.

Le Directoire innova un système de décorations dont le général Bonaparte, en Italie d'abord, et plus tard en Orient, fit l'application aux troupes placées sous ses ordres : on trouve l'ordre du jour suivant, du 16 fructidor, an VII :

« Le général en chef voulant donner un témoignage de reconnaissance de la patrie envers les braves militaires qui se sont distingués par des actions d'éclat pendant les dernières campagnes, ordonne : « Le général chef d'état-major général fera faire quatre-vingt dix sabres de grenadiers et dix de cavalerie avec lame de Damas et la monture dorée et travaillée par les meilleurs ouvriers d'Italie. »

Sur un côté de la lame sera écrit en lettres d'or : A*rmée d'Italie, etc.*. «

Cette forme de récompense fut régularisée plus tard par l'arrêté des Consuls en date du 4 nivôse anVIII (25 décembre 1799) : « Les consuls de la République, considérant que l'article 87 de la Constitution de l'an XIII porte qu'il sera fait des récompenses aux guerriers qui auraient rendu des services éclatants en combattant pour la République, etc.. arrêtent ce qui suit : ART 1°.- Il sera donné :- Aux grenadiers et soldats, des fusils d'honneur qui seront garnis en argent ; Aux tambours, des baguettes d'honneur qui seront garnies en argent ; Aux militaires des troupes à cheval, des mousquetons ou carabines d'honneur ; Aux trompettes, des trompettes en argent ; etc… etc… ART 2° - Les canonniers pointeurs les plus adroits qui, dans une bataille rendront le plus de services recevront des grenades d'or qu'ils porteront sur le parement de leur habit ; ART ?3 ? - Tout militaire qui aura obtenu une de ces récompenses jouira de 5 centimes de haute paye par jour. ART.5 : Il sera accordé des sabres d'honneur aux officiers et soldats qui se distingueront par des actions d'une valeur extraordinaire. Tout militaire qui aura un sabre d'honneur jouira d'une double paye. ART. 7 – Le nombre des récompenses à accorder le lendemain d'une bataille ne peut excéder celui de trente par régiment d'artillerie «.

Tous les militaires qui reçurent des armes d'honneur ou grenades d'honneur firent partie de droit de la Légion d'Honneur qui fut créée en 1802.

La bravoure de ces cinq hommes permit ainsi au général **LECOURBE** de faire passer tout son corps d'armée (12 juin 1800).

Quelques jours après, le 16 juin, en arrivant sur le Danube, les artilleurs du 1er régiment devaient renouveler le même exploit. Tous les ponts étaient encore coupés ou détruits ; seuls les ponts de GREMHEIM et du BLINDHEIM pouvaient une fois réparés, donner passage aux troupes ; on n'avait, pour remettre ces ponts en état, ni bateaux, ni nacelles, mais on en voyait sur la rive opposée, occupée par l'ennemi. Des canonniers de la 18° compagnie se jetèrent à la nage sous le feu des Autrichiens et parvinrent à s'emparer de quelques embarcations qu'ils ramenèrent. Le canonnier **PREUVEL** reçut à cette occasion un brevet d'honneur.

Le 19 au matin, alors que deux pièces autrichiennes établies sur l'autre rive gênaient par leur feu la réparation du pont de Blindheim, le caporal **HORRENT,** de la 18° compagnie, avec l'aide des canonniers **MOCQUE, GUILLARN, JAUMET, GILLARD,** et du canonnier **CAILLET,** de la 6° compagnie à cheval, franchit la coupure au moyen d'une échelle placée horizontalement, pour aller servir les pièces que cette manœuvre hardie avait fait abandonner de leurs défenseurs, ce qui lui valut aussi la grenade d'honneur (1). Les ponts furent rétablis, l'ennemi mis en déroute, et **KRAY,** menacé sur sa ligne de communication, abandonnait le camp retranché d'Ulm.

Le 15 juillet, l'armistice de PARSDOF mettait un terme aux hostilités (2).

Armée d'Italie. Défense de Gênes (1800).- Pendant ce temps, sur le théâtre du Sud, en Italie, nos 6°, 7°, 8°, 9° compagnies, qui faisaient partie de l'armée de MASSENA (division GRENIER), furent enfermées avec lui et une partie de l'armée dans Gênes, où elles eurent pendant deux mois à endurer toutes les souffrances de la misère et de la faim. ((3)

(1) Archives de l'artillerie (Saint Thomas-d'Aquin).

(2) Eurent encore des grenades d'honneur dans le courant de la campagne, les militaires du 1er régiment dont les noms suivent : **GROFFRIN, sergent-major, HURANT, RONAND, SARITZ, sergents, LEFEVRE, canonnier.**

(3) D'après « l'Etat militaire de la France pour l'an VIII », le 1er régiment comptait à cette armée, en janvier 1800 :

- A la division GRENIER1 détachement,
- Au fort GAVI « (38 hommes),
- A Gênes «

Ces détachements étaient fournis par les 6°, 7°, 8°, 9° compagnies (l'autre moitié de la 3° compagnie était à Ancôn, l'autre moitié de la 9° à Turin).

	CAPITAINES		LIEUTENANTS		LIEUTENANTS	
	E n premier	en second	en premier		en second	
6°-	CARON	BERNARD	HONDET		THOMAS	THIRLEY
7°	PERRIN	GUIRLINGER	BONNOT		MIRIBELLE	FILLERMANN
8°	FILLERMANN	LAMBELIN	MERRI		LEFEVRE	HENNRIN.

Le 4 juin, **MASSENA**, force de se rendre pour arracher à la mort les restes de la population et de sa vaillante garnison, capitulait. Son héroïque défense avait désarmé la rigueur de l'ennemi : il put se retirer en France avec armes et bagages. Grâce à la constance de l'armée de Gênes, Bonaparte huit, jours plus tard, débouchait sans obstacle par le grand Saint Bernard et, par la victoire de Marengo, délivrait la Lombardie.

CREATION DU TRAIN D'ARTILLERIE (3 JANVIER 1800)

Au début de l'année 1800, l'institution du train d'artillerie, décrétée le 13 nivôse à l'instigation de Bonaparte, fut pour l'arme une phase de progrès considérable, et qui devait avoir la plus heureuse influence sur la mobilité des batteries et leur discipline au feu.

« Les soldats du train, dit le général **FOY,** furent en discipline et en courage les émules des canonniers. «

A chaque compagnie d'artillerie à pied ou à cheval fut, dès lors, attachée une compagnie du train d'artillerie chargée d'atteler son matériel et commandée par un lieutenant. Ces compagnies furent groupées en bataillons de cinq, dont une, dite d'élite, affectée à l'artillerie à cheval (1). L'intérêt de la discipline autant que des raisons d'humanité exigeant qu'on donnât un uniforme à ces hommes qui, ni payés ni vêtus depuis plus d'un an, se trouvaient dans l'état de misère le plus affligeant, il leur fut fixé une tenue de même coupe que celle des troupes légères, en drap gris de fer, avec revers et parements de même couleur et liserés rouges. Les officiers ne portaient pas d'épaulettes, ce que le général EBLE considérait comme une « humiliation dégradante » et ce qui souleva de sa part une énergique et légitime protestation.

SITUATION DU REGIMENT EN OCTOBRE 1800

Au 1° brumaire an VIII (21 octobre 1800), le régiment, dont le dépôt est à DOUAI, et que commandait depuis le 13 mars le chef de brigade **ALLIX,** présente un effectif de 1800 hommes environ répartis comme il suit :

Armée d'Orient 130 hommes.

Armée du Danube 579 «

Armée d'Italie 330 «

Dépôt à Douai 28 «

« à reporter1.067 hommes.

(1) Voir page suivante.

Report . . .	*1.O67 hommes*	
Mayence	13	«
Maëstricht.	194	«
Dieppe	70	«
Evreux	21	«
Rouen	19	«
Fort Barreaux . . .	80	«
Saint-Omer	49	«
Bréda	47	«
Arras	17	«
Le Havre (*)	120	«
Gravelines	35	«
Malines	17	«
Etat-Major	9	«
Saint-Domingue	33	«

TOTAL : 1.800 hommes environ.

Pendant que le 1er régiment d'artillerie se distinguait en Europe, deux compagnies, la 1° et la 2°, allaient porter au loin la réputation du corps, détachées à SAINT-DOMINGUE depuis l'an IV ; comme on le voit, d'après la situation précédente, elles avaient été très éprouvées par le climat et les expéditions dans l'île, puisqu'il n'en restait plus que 33 hommes. D'ailleurs, il existe aux archives de l'artillerie une lettre du chef de brigade ……

(1 page précédente) – Le nombre des bataillons du train ne fut fixé que par arrêté du premier nivôse an IX qui les répartissait ainsi qu'il suit :

- 16 à l'armée du Rhin numérotées de 1 à 16
- 14 à l'armée d'Italie - 27 à 34
- 2 sur les côtes de l'ouest - 31 à 32
- 3 à l'armée des Grisons - 33 à 35
- 2 au corps d'élite - 36 à 37
- À Paris - 38.

(*)Le caporal **VALET (Thomas-Hubert)** du 1er régiment, détaché au Havre, mérita une grenade d'honneur en 1802 pour le fait suivant : en thermidor an VI, étant de garde et en faction sur les côtes, arrête un espion qui dessinait la côte, le conduisait au Havre où il fut reconnu, et refusa une bourse pleine d'argent que lui offrit le frère de cet espion pour qu'il ne déposât pas contre lui.

Ancestramil

ALLIX au citoyen ministre BERTHIER, en date du 13 floral an IX, où il lui expose que ces deux compagnies sont réduites, à elles deux, à peine à l'effectif de 2O hommes, sous-officier compris. Un officier du régiment, le capitaine **GRAVELOTTE,** détaché depuis 7 ans à Saint-Domingue, fût décoré en 1802 pour s'y être distingué.

ARMEE DE RESERVE. MARENGO (1800)

On sait que l'armée de réserve, organisée dans le plus grand secret à Dijon, avait pour mission de franchir les Alpes et de tomber sur les derrières de l'armée autrichienne, retenue dans le Piémont et dans la Rivière de Gênes par **SUCHET** et **MASSENA**.

Le parc d'artillerie, auquel comptaient les 5° et 12° compagnies du régiment, avait été réuni à Auxonne (*). Elles quittèrent, la première Evreux, la seconde Le Havre vers le 25 ventôse, et arrivèrent à AUXONNE le 20 germinal (mars 1800).

PASSAGE DU SAINT-BERNARD

Toutes les troupes et le matériel furent mis en marche sur Genève. Le gros de l'armée devait effectuer le passage des Alpes par le grand Saint-Bernard. C'était la première fois qu'une semblable entreprise était tentée ; sa réussite fait le plus grand honneur au chef de bataillon **SENARMONT,** alors chef d'état-major de l'artillerie de l'armée de réserve, qui contribua, pour une large part, à faire franchir à son matériel deux obstacles qui paraissaient insurmontables : les Alpes et le défilé du fort de Bard.

De Saint-Pierre, dernière localité que put atteindre l'artillerie sur route, au village d'ESTROUBLES, situé de l'autre côté du Saint-Bernard dans la vallée d'Aoste, il y avait plus de 5 lieues à parcourir sur des sentiers étroits presque impraticables, couverts de neige et bordés de précipices. On démonta tout le matériel à Saint-Pierre ; les ferrures les munitions furent enfermées dans des caisses et chargées à dos de mulet. Les roues, les flasques, les timons, les caissons furent portés à bras d'hommes.

(*) D'après « l'Etat-militaire de la France pour l'an VIII, les officiers de ces compagnies étaient :

5° compagnie	12° compagnie
MENOUR, capitaine en premier	**BEAUZACQUES, capitaine en premier**
HELIN, capitaine en second	**LAURENT, capitaine en second**
DOUVERNEL, lieutenant en premier	**FLORET, lieutenant en premier**
MARRIN (	**COTTEY (**
SERVOUS (lieutenants en second	**WROLET (lieutenants en second.**

Pour les bouches à feu proprement dites, on fut obligé, vu la faible voie des sentiers, d'abandonner les traineaux à roulettes construits à cet usage à Auxonne. On les remplaça par des troncs de sapin, creusés de façon à servir comme d'étuis aux pièces et dont l'extrémité antérieure avait été arrondie en forme de traineau. Les canonniers, aidés des soldats des demi-brigades et de quatre cents à cinq cents montagnards réquisitionnés à cet effet, s'attelèrent à la bricole. Il ne se produisit qu'un seul accident : une avalanche de neige enleva un canon de 8 et trois des canonniers qui l'accompagnaient. Le dévouement des hommes et l'attention qu'ils apportaient à leur rude travail étaient tels, que la marche des pièces suivantes ne fut pas retardée un seul instant.

Le 18 mai, toute l'avant-garde étant réunie au village d'Estroubles, et malgré les dégradations inévitables, le !matériel remonté, l'armée se dirigea sur Ivree dans la vallée d'Aoste.

Prise du fort de BARD. Le canonnier RENAUD, du 1er d'artillerie

Sa marche se trouva bientôt arrêtée par les canons du fort de Bard qui enfilaient complètement la vallée de la Doire Baltee. Une attaque de vive force tentée par les grenadiers de la division **WATTRIN** ayant été repoussée, on parvint à faire passer l'infanterie et la cavalerie en creusant dans les flancs du rocher un étroit passage, mais on ne pouvait songer à y engager l'artillerie et encore moins à la démonter une seconde fois, sous peine de la voir mise hors de service.

Quelques pièces de 4 hissées, avec des peines inouïes, sur les hauteurs d'Albaredo qui dominaient le fort, produisirent peu d'effet. C'est alors qu'on monta une pièce dans le clocher de l'église de Bard.

Le canonnier **RENAUD,** du 1er régiment, dont l'adresse comme pointeur était connue de son colonel, fut appelé pour servir cette pièce, et il en dirigea le tir avec tant de justesse, que quelques minutes lui suffirent pour démonter une partie de l'artillerie ennemie. Cette menace n'ayant pu cependant forcer le gouverneur du fort à se rendre, le général **MARMONT,** qui commandait en chef l'artillerie, prit une résolution désespérée, celle de faire passer le matériel sur la route même, et sous le feu meurtrier des canons de la place ; on enveloppa les roues, les chaînes, toutes les parties sonnantes des voitures avec des tresses de foin, on jeta de la paille et du fumier sur la route et, à la faveur de la nuit, on tenta l'aventure (*Extrait des Mémoires de MARMONT).*

Le lieutenant **MARION,** de la 5° compagnie du 1° régiment, qui devait plus tard devenir général, passa le premier avec son matériel, sous la grêle de projectiles qui balayait la route ; il fut blessé, mais par sa vaillante attitude, mérita un sabre d'honneur. (Général **MARION**, *Biographie de SENARMONT).* Tout le reste de l'artillerie passa ainsi en quelques heures sans encombre ni désordre, et, deux jours après, deux pièces de 12 restées en batterie étant parvenues à faire brèche, le fort de Bard se rendit. Cette opération, qui est toute à la gloire des officiers et des soldats d'artillerie, nous coûtait peu de monde relativement à son importance.

Ancestram

MARENGO (14 JUIN 1800)

Les Autrichiens, coupés de leur ligne de communication avec Mantoue et décidés à passer sur le corps de l'armée française, attaquèrent à Marengo, Bonaparte, font les forces n'étaient pas encore réunies.

S'il est vrai qu'en ce jour, la célèbre charge de **KELLERMANN** décida du sort de la bataille et changea en triomphe éclatant cette affaire mémorable qui avait débuté par une défaite, l'artillerie n'y joua pas moins un rôle glorieux et considérable et contribua puissamment au succès final.

Au début de l'action, elle avait produit de grands effets, mais, écrasée par une artillerie supérieure, elle vit bientôt toutes ses pièces démontées. Et quand, accablées par le nombre, nos troupes durent évacuer le village de Marengo, quoique n'ayant plus que cinq pièces en état de faire feu, n'est-ce pas elle qui se sacrifia avec héroïsme pour soutenir la retraite de nos divisions et leur permettre de se replier en bon ordre ? Et le soir, à 5 heures, alors que l'ennemi croyait la bataille gagnée et s'avançait en masses profondes avec la confiance que donne la victoire, n'est-ce point encore à elle qu'on demande le suprême effort : « Il nous faut absolument un bon feu de canon, implore **DESAIX** : du canon ! du canon ! mon cher **MARMONT,** et faites-en le meilleur usage possible ! « .

Dix-huit pièces sont rassemblées à la hâte : leur feu subit étonne l'ennemi et l'arrête. La voix du bonze électrise nos troupes qui reprennent confiance et s'élancent en avant. L'artillerie suit le mouvement, foudroie à cinquante pas les grenadiers autrichiens et prépare ainsi le succès de **KELLERMANN** qui les charge de flanc et les rejette en désordre derrière la Bormida.

Bien que presque toute l'artillerie de **MARMONT** appartînt au 2° régiment à cheval, le 1° régiment à pied prit aussi ce jour-là sa part de gloire : la batterie de quatre pièces attachée à la division **MONNIER** et qui était servie par un détachement de la 5° compagnie du 1er régiment, sous les ordres du lieutenant **DOUVERNEL,** avait aidé à la belle retraite faite par cette division ; mais, par suite des mouvements de l'infanterie, s'étant trouvée sans appui, elle fut chargée par la cavalerie autrichienne. Tandis que quelques canonniers, voyant l'ennemi en force, prennent la fuite, l'intrépide **RENAUD,** n'abandonne pas son canon : couché à terre près de l'affût, il laisse approcher les cavaliers à vingt pas et les mitraille à bout portant. Le premier Consul, les voyant battre en retraite précipitamment, envoie un de ses aides de camp pour connaitre la cause de cette déroute. Quand on lui eut rapporté que celui qui l'avait occasionnée était ce canonnier qui, devant le fort de Bard, avait déjà rendu à l'armée un service signalé, il le fit venir près de lui et lui ordonna de démonter une batterie autrichienne dont le feu contrariait les mouvements de sa Garde : en un instant, les canons ennemis sont réduits au silence et la Garde peut s'avancer. Bonaparte, ravi d'admiration, décerne à **RENAUD** une des premières grenades d'honneur qui avaient été distribuées, et peut-être une des rares dont le brevet, expédié pour ainsi dire sur le champ de bataille, soit entièrement écrit de sa main (1). A la même batterie fut aussi récompensé le premier canonnier **JUILLET,** qui se défendit contre les cavaliers autrichiens avec son écouvillon ; succombant au nombre et

forcé de se rendre, il parvint à s'échapper, se réunit à un groupe de carabiniers et continua, malgré ses blessures, de se battre jusqu'à la fin de l'action (Archives de l'artillerie).

APRES MARENGO. EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE

Le lendemain de Marengo, la convention d'Alexandrie suspendait les hostilités et restituait à la France la Lombardie et le Piémont. Mais les négociations pour la paix n'ayant pas abouti, la lutte recommença vers la fin de novembre. L'armée d'Italie fut réorganisée avec **BRUNE** comme général en chef. Huit compagnies du régiment y figuraient (2) : en particulier elles servaient toute l'artillerie du corps du général **DUPONT** qui formait l'aile droite.

(1) « Fastes de la Légion d'Honneur » : Quatre grenades d'Honneur furent accordées au corps de l'artillerie après Marengo. Les trois premières furent données à un lieutenant, un maréchal des logis et un canonnier du 2° à cheval. La quatrième fut pour RENAUD, du 1° régiment. Devenu légionnaire, RENAUD se fit encore remarquer dans de nombreux combats, mais cependant, tant de prodiges d'adresse e de bravoure ne lui firent point obtenir l'avancement dont il était digne. Et il n'était encore que sergent lorsque à NEUHOFF, près d'ELCHINGEN, il trouva la mort dans un incendie où il se précipita pour en arracher un de ses camarades qui était sur le point d'y périr.

(2) D'après les situations officielles des 10 et 16 février 1801, voici quelle était la répartition des compagnies du 1er régiment à l'armée d'Italie :

- 1° division, 5° compagnie : capitaine **LUCCIO,** 72 hommes.
- 2° division, 12° compagnie ; commandant **SEVILLE,** 70 hommes.
- Parc du corps d'armée, 14° compagnie : commandant **SEVILLE,** 70 hommes.
- 2° division du corps de réserve 9° compagnie : lieutenant **DUTERTRE,** 30 hommes.
- Grand parc de l'armée, 6° compagnie : capitaine **FIERRON,** 56 hommes.
- (TURIN, 7° compagnie, 78 hommes,
- Détachées dans les places de (GAVI, 8° compagnie, 22 hommes,
- (PORT UCHAIN : 13° compagnie, 53 hommes.

Ancestrami

Pour la première fois l'artillerie attelait des pièces de calibre 6 qui avaient été fondues à Turin. (1)Les opérations durèrent à peine deux mois. La seule affaire importante fut le *passage du MINCIO* (25 décembre 1800), derrière lequel s'étaient retranchés les Autrichiens. Il devait avoir lieu en deux endroits à la fois : le corps de DUPONT ferait une démonstration à POZZOLO, pendant que BRUNE, avec le gros, passerait plus bas à MOZEMBANO. Mais,

par suite d'un retard dans l'arrivée du matériel, BRUNE ne put franchir que le 26, tandis que DUPONT, qui n'avait reçu aucun contrordre et qui avait culbuté l'ennemi à Pozzolo, se trouvait seul sur la rive gauche et dans une situation assez critique. Heureusement, **SUCHET** arriva à temps pour le secourir et tout danger fut conjuré.

A ce passage du Mincio se distingua le canonnier **COTTIGNY :**

- Une pièce de canon ayant été abandonnée, il rattacha trois fois la prolonge au milieu des ennemis et parvint à la reprendre en contenant les charretiers qui voulaient prendre la fuite (Archives de l'artillerie). –

Se distinguèrent encore dans le courant de cette campagne d'Italie : le sergent-major **ZERLANT** et les canonniers **VUADET et PAQUET,** de la 5° compagnie du régiment.

Le 1er janvier 1801, l'Adige était franchi, mais, le 16, l'armistice de Trévise interrompait encore les opérations.

Pendant ce temps, un détachement de la 4° compagnie (1 officier, 55 hommes) servait l'artillerie de la division **MATHIEU**, au corps d'armée sous les ordres de **MURAT** et qui, sous le nom d' »armée d'observation du Midi », repoussa les Napolitains de la Toscane et s'avança jusqu'aux frontières de leur royaume.

Alors que les 1°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 12°, 13°, 14° compagnies du régiment préparaient les éclatants succès de l'armée 'Italie, les 4°, 16°, 17°, 18°, 19°, 20° étaient toujours à l'aile droite de l'armée du Rhin, où nous les avions laissées à la fin de la campagne d'été :

- 1° division **MOLITOR,** 16° compagnie
- 2° division **GUDIN,** 18°compagnie
- 3° division **MONTRICHARD,** 17° compagnie
- Parc du corps d'armée, 4° et 19° compagnies
- Parc de l'armée : 4°, 16° et 20° compagnies.

(1) Ce changement de calibre, préparatoire à celui de l'an XI, avait été fait à l'instigation de Bonaparte et du général MARMONT (premier inspecteur général d'artillerie). Non seulement la pièce de 6 était plus puissante que celle de 4, mais, comme il était tombé en notre pouvoir une quantité énorme de pièces et de boulets de 6 venant des Autrichiens, des Bavarois, des Hollandais, des Prussiens et des Russes, il nous était ainsi permis de les utiliser et de donner sans frais et immédiatement à l'artillerie française, l'égalité des calibres avec les artilleries étrangères, en même temps que la supériorité du nombre.

Après la dénonciation de l'armistice de Parsdorf, les corps du général **LECOURBE** ne se trouvant pas à Hohenlinden, elles n'eurent pas, comme celles du 2°, du 7° à cheval et du 7° à pied, la bonne fortune de participer au gain de cette brillante victoire ; mais elles servirent les deux grandes batteries de huit et de vingt-huit pièces qui permirent, par leur feu, de forcer le

passage de l'Inn à Neupeuren et prirent part à tous les engagements qui eurent pour but de rejeter l'armée autrichienne au-delà de la Sulza, de la Trann et de l'Ens.

Bien que nous n'ayons pu retrouver aucun détail sur la conduite des canonniers du 1° régiment à ces affaires, il nous est permis de dire qu'ils firent leur devoir et qu'ils méritèrent leur part des éloges que, dans ses rapports au ministre, le général **DESSOLLE,** chef de l'état-major général de l''armée du Rhin, adressa au corps de l'artillerie :

« L'artillerie a été remarquée par la justesse de ses tirs ; en général on ne saurait assez faire l'éloge de cette arme, soit dans les combats, soit pour son organisation ; elle est soignée avec une perfection étonnante dans tous ses détails ; c'est un hommage bien juste à rendre au général **EBLE** qui la commande et qui doit être compté dans cette arme comme un des meilleurs officiers de l'Europe (Rapport du 7 au 12 frimaire an) «.

L'artillerie a, comme toujours, couru au-devant des plus grands dangers ; cette brave troupe, dont il faut, dans toutes les occasions, ralentir l'audace, ne se croit jamais assez près de l'ennemi. (Rapport du 18 au 24 frimaire an IX) «

Par arrêté du premier Consul en date du 1err thermidor an VIII, le citoyen **P.F. Hilarion LIMOSIN SAINT-MICHEL,** capitaine au 1° régiment d'artillerie à pied, était confirmé dans le grade de chef de bataillon de cette arm qui lui avait été provisoirement conféré, le 23 floréal an VIII, par le général en chef **MOREAU**, en considération de la distinction particulière qu'il s'était acquise par sa bravoure et ses connaissances militaires dans toutes les affaires qui ont eu lieu à l'armée du Rhin depuis l'ouverture de la campagne (*Journal militaire, 21° volume, page 1001).*

COMBAT NAVAL D'ALGESIRAS (17 MESSIDOR AN IX - 6 JUILLET 1801)

La paix fut signée à Luneville le 9 février 1801 entre la France et l'Autriche ; mais la guerre continua quelques mois encore avec l'Angleterre, guerre maritime surtout, dont le résultat fut pour nous la perte de Malte et celle de l'Egypte.

Un détachement du 1° régiment, destiné à l'armée d'Orient et embarqué sur le vaisseau **le Formidable** de l'escadre de l'amiral **LINOIS**, eut l'occasion de se distinguer au combat naval d'Algesiras. Nos canonniers firent des prodiges de valeur et la longue liste de ceux qui, à cette occasion, reçurent des grenades d'honneur, témoigne suffisamment de leur vaillante conduite :

MICHON, capitaine en second, reçut un sabre d'honneur pour la distinction avec laquelle il commanda les batteries de terre à Algésiras,

BERTRAND (François), sergent . . .)

BERNIER, sergent (

BOULET, caporal) se sont distingués à Algésiras.

PIERRENEY, tambour (

LEINGER (Pierre) canonnier (Blessés à bord du Formidable, reçurent

LEFEVRE, caporal (des armes d'honneur.

CHENOUX, sergent, eut la jambe gauche enlevée par un boulet.

THUILA, dit l'Avaleur, premier canonnier, par la justesse de son tir, a abattu le mât du vaisseau anglais « *l'Annibal* »

Archives de l'artillerie (Saint-Thomas-d'Aquin).

Le 1er régiment d'artillerie et la révolte militaire de TURIN (1801-1802).-

Ici se place un évènement très grave auquel se trouve mêlé directement le 1er régiment d'artillerie, et dont les circonstances furent, dans le temps, très diversement interprétées par l'opinion publique.

« J'ai encore entendu dans ma jeunesse, dit le général **SUSANE,** de braves gens raconter avec horreur et conviction les abominations commises à Turin par les canonniers du 1° régiment d'artillerie «. Ce qui suit fait au contraire honneur à ce régiment ainsi qu'au ministre de la guerre **BERTHIER.** (Archives de l'artillerie (Saint-Thomas d'Aquin). :

Le 14 juillet 1801, une révolte militaire éclata à Turin, où le 3° régiment de cavalerie, le 13° régiment de chasseurs à cheval, quelques compagnies du génie et huit compagnies du 1° régiment d'artillerie (les 6°, 7°, 9°, 16°, 17°, 18°, 19°, 20°), tenaient garnison. Les sapeurs du génie, qui n'avaient pas reçu de solde depuis trois ans, vinrent porter leur réclamation, sans doute d'une façon plus qu'inconvenante, au général **DELMAS,** commandant d'armes, qui, séance tenante, en fit fusiller quelques-uns. Des mauvais sujets du 13° chasseurs, qui s'étaient entendus avec les maitres d'armes et prévôts des autres corps, exploitèrent l'émotion considérable causée dans toute la garnison par l'acte de sévérité excessive du gouverneur. Un certain nombre de canonniers du régiment, qui avaient pris part à la manifestation, furent rapidement ramenés à la discipline par leurs officiers et rentrèrent à la citadelle où les huit compagnies étaient casernées.

La citadelle avait pour commandant d'armes un officier d'infanterie très brave, nommé **JACQUIN,** inintelligent et dur et qui était possédé d'une inepte antipathie pour tout ce qui était étranger à l'infanterie et surtout pour l'artillerie.

Le 18 juillet, ce **JACQUIN** sort de la citadelle et rencontre à la porte le lieutenant d'artillerie **GENEVOIS** (lieutenant en premier à la 20° compagnie) qui lui crie de rentrer et de ne pas s'aventurer sur les glacis au milieu des insurgés. Sans plus d'examen, **JUCQUIN** brûle la

cervelle à **GENEVOIS** et continue sa course. Il n'a pas fait cent pas qu'il est mortellement blessé lui-même d'un coup de fusil, dont la balle lui entre dans le dos. Il est porté dans une maison de l'esplanade où il expire. Poussé par sa vieille rancune, il avait déclaré avant de mourir qu'il avait été tué par les canonniers, dont les compagnies étaient alors rangées en bataille dans la cour de la citadelle, avec leurs officiers (Susane, Histoire de l'artillerie, page 281).

A la lecture du rapport, rédigé en conséquence de cette déclaration, le premier Consul, transporté de colère, avait signé un arrêté qui cassait le 1er régiment, ordonnait le renvoi de ses drapeaux à Paris et suspendait ses officiers :

- Les Consuls de la République arrêtent (Extrait des registres des délibérations des Consuls de la République – archives du Ministère) :
- Art. 1er - Les 6°, 7°, 9°, 16°, 17°, 18°, 19°, 20° compagnies du 1er régiment d'artillerie sont cassées ; les soldats de ces compagnies seront incorporés dans les autres régiments d'artillerie.
- *Ordre d'incorporation des compagnies du 1er régiment*
- La 6° ira à Douai pour être incorporée au 8° à pied.
- La 7° ira à Metz - 5° -
- La 16° ira à Rennes - 6° -
- La 17° ira à Strasbourg - 7° -

3 escouades de la 9°, à Toulouse pour être incorporées au 2° à cheval

3 - 19°, à La Fère - 5° -

2 - 19° à Rennes 6° -

2 - 20° à Douai - 7° -

2 - 20° à Metz 8° -

La 18° ira à Strasbourg pour être incorporée an . . . 3° -

Art. 2 – Les officiers de ces compagnies qui se trouvaient à Turin lors de l'insurrection sont provisoirement suspendus de leurs fonctions et il sera fait au gouvernement un rapport sur chacun d'eux.

Art. 3 – Le drapeau de ce régiment sera déposé au temple de Mars (hôtel des Invalides) et couvert d'un crêpe noir.

Art. 4 - Le 1er régiment d'artillerie à pied sera désormais formé des 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15° compagnies et d'un des régiments à cheval qui se sont le mieux conduits, afin de conserver au 1° régiment la bonne composition qui l'a toujours distingué. « (**CHUQUET –** *Jeunesse de Napoléon, tome 2, page 158).*

Ancestrami

L'exécution de ces mesures fut confiée au général **PISTON,** commandant territorial : les compagnies désignées se rendirent au Pont-de-Beauvoisin à l'heure dite : entre deux bans, on leur donna lecture de l'arrêté des consuls, puis, après avoir défilé devant le général, elles se mirent chacune en route pour la destination qui lui était prescrite.

« Jamais, écrit le commandant du régiment, je n'ai été témoin d'une scène aussi déchirante que celle de la séparation des officiers ; sous-officiers et soldats, tous pleuraient à chaudes larmes. «

C'est en vain que le chef de brigade **ALLIX** fit appel à l'impartialité du premier Consul dans une lettre où il exposait fidèlement les faits et qu'il terminait ainsi :

« Le régiment se rappelle avec fierté qu'il a eu l'honneur de vous compter parmi ses officiers et attend tout de votre justice. «

Il se rendit même à Paris, fit auprès de lui, auprès de **MARMONT,** tous ses efforts pour les faire revenir de la rigueur exercée contre leur ancien régiment ; il n'y parvint pas : « J'aurais fait marcher 100.000 hommes sur vous, et je vous aurais écrasé comme une mite « , lui répondit Bonaparte (1). Cependant, un mois plus tard, après informations prises auprès des autorités locales, le ministre de la guerre **BERTHIER** adressait au premier Consul un long rapport où il était dit :

« Il est faux que les soldats du 1er d'artillerie aient tué le commandant **JACQUIN** ….. Deux des sept compagnies et demie qui étaient à Turin, loin d'être punies, devraient être récompensées …..

La mauvaise conduite des cinq autres compagnies, si tant est qu'elle ait été criminelle, ne peut déshonorer celles qui combattent en Egypte, en Italie, au siège de Porto-Ferrajo (2) et sur la flotte de l'amiral **LINOIS … »**

Après l'appel de leurs officiers, les compagnies du 1° d'artillerie ont refusé de se joindre aux autres troupes dans les mouvements subséquents … Elles ont montré, au Pont-de-Beauvoisin, une résignation toute militaire …

Tous les torts appartiennent aux sapeurs et aux chasseurs du 13° … Le commandant JACQUIN a tué sans motifs le lieutenant **GENEVOIS.**

(1) Extrait de la Défense du chef de brigade ALIX par lui-même (Archives de Saint Thomas d'Aquin).

(2) Un détachement du régiment se trouvait à l'expédition commandée par MURAT et dirigée par ordre du premier Consul contre l'Ile d'Elbe qui appartenait aux Anglais : il contribua ainsi au siège de Porto-Ferrajo (1801).

La mauvaise conduite de cinq compagnies, lors même qu'elle serait démontrée, ne peut pas entraîner le déshonneur des drapeaux du corps.

Parmi ces cinq compagnies se trouvent la 16° et la 18° qui ont reçu des grenades d'honneur : la 18° en a reçu une pour s'être jetée tout entière à la nage, en présence de l'ennemi, pour aller prendre sur la rive opposée quelques bateaux qui servirent à effectuer le passage du Danube dans la dernière campagne, et elle s'empara des canons ennemis qui défendaient le passage.

Je dois dire au premier Consul que, si les généraux commandants qui étaient informés des bonnes dispositions des canonniers, ainsi que de celles du 3° de cavalerie, eussent mis ces deux corps sous les armes, ils auraient prévenu ou arrêté l'insurrection du 24 messidor au soir, et qui cessa le 26 au matin par l'exemple de la rentrée dans l'ordre que donnèrent les canonniers ….

Je ne dois point taire au premier Consul que le gouvernement se trouve dans la nécessité de revenir sur son arrêté du 7 de ce mois, ou de commettre, envers un corps qui mérite toute sa bienveillance, une injustice qui n'est point dans le cœur du premier Consul, ni dans les intentions du gouvernement. Les officiers de ce corps sont pleins d'honneur et n'ont point mérité l'arrêté qui les flétrit….

C'est sur ces motifs que je propose le projet d'arrêté suivant ….. Le chef de brigade **ALLIX**, au désespoir de la perte de ses drapeaux, sollicite seulement qu'ils soient rendus sans publication de l'arrêté et consent à ce qu'il reste dans les secrets du gouvernement.

Le ministre de la guerre échoua et le gouvernement, ne voulant pas se donner un démenti, maintint l'exécution des mesures prescrites. Les drapeaux du 1er régiment furent rapportés à Paris par vingt-cinq sous-officiers sous la conduite de l'adjudant **GUERARD** et, en présence du général **BERRUYER,** gouverneur, suspendus, recouverts d'un crêpe noir, à la voûte du Temple de Mars (Chapelle des Invalides). Le chef de brigade **ALLIX** conduisit à La Fère le reste du régiment, où il arriva le 13 octobre. Quelques jours après, il était nommé directeur à Perpignan, puis, avant même d'avoir rejoint, recevait l'ordre de se rendre à Saint-Domingue, au corps expéditionnaire commandé par le général **LECLERC.** (1).

(1) – En l'an IX, à l'armée 'Italie, sous BRUNE, ALLIX avait la direction générale des parcs. Le chef d'état-major général OUDINOT écrit de lui : « Il se distingua dans toutes les circonstances « - « Les travaux du siège de Vérone furent poussés avec une telle vigueur par le chef de brigade ALLIX, chargé de l'attaque sous les ordres du général MONNIER, qu'ils se trouvaient à dix mètres du fossé lorsque l'ennemi capitula. A son retour de Saint-Domingue, le roi de Westphalie JERÔME le demanda à son service. « Sire, écrit-il à l'Empereur le 27 juin 1808, ayant le plus grand besoin d'un bon officier supérieur d'artillerie, je prie Votre Majesté de permettre que le colonel ALLIX, qui est sans activité en ce moment, passe à mon service. Cet officier a servi à SAINT6Domingue sous le général LECLERC et s'il a éprouvé dans le temps la disgrâce de Votre Majesté, je crois qu'il est possible qu'elle ne soit pas de nature à l'empêcher de venir en Westphalie. « A la Moskova, ce fut lui en effet qui dirigea les batteries westphaliennes « avec l'habileté et l'ardeur guerrière qui ont illustré son nom dans le corps de l'artillerie française «. (Mémoires du roi Jérôme, 6° volume) Quoi qu'il en soit, il ne cessa toute sa vie de réclamer contre la disgrâce dont il avait été l'objet. Il resta persuadé qu'il avait considéré comme l'ennemi du gouvernement, vu « qu'il avait refusé de prendre part à la journée du 18 brumaire «.

Son successeur fut le colonel **de LAURISTON,** aide de camp du premier Consul. (1) Cette grave affaire de Turin se termina par la lettre suivante datée du 4 vendémiaire an X (26 septembre 1801) :

LE MINISTRE AU CITOYEN CHEF DE BRIGADE DU 1° REGIMENT D'ARTILLERIE A PIED

Le premier Consul, citoyen, rend aux compagnies du 1° régiment d'artillerie à pied qui n'ont pas participé à l'insurrection du Piémont, toute la justice qu'elles méritent pour leurs services ainsi que pour la gloire qu'elles ont acquise militairement et pour leur discipline. Il me charge de vous inviter à leur en donner l'assurance. Aussitôt que le régiment sera formé (2), le premier Consul lui fera lui-même présent d'un drapeau, comme un gage de l'estime particulière du gouvernement. Je vous salue.

NOTA ? – Cette lettre a été expédiée au secrétariat et signée de la main du ministre.

Conforme à l'original : **GASSENDI.**

Contrairement aux intentions exprimées dans cette lettre, le premier Consul, qui voulait d'abord laisser aux Invalides les anciens drapeaux qu'il considérait comme violés et les remplacer par des drapeaux neufs et vierges, se décida, après mûre réflexion, à rendre les, mêmes étendards.

La cérémonie de leur remise eut lieu en grande pompe à Paris, dans la cour des Tuileries, et le JOURNAL MILITAIRE de l'an X en rend compte en ces termes :

(1) Le colonel de LEURISTON, qui devait plus tard être employé avec profit par l'Empereur dans plusieurs missions délicates, fut l'officier qui, en 1801, fut chargé de porter à Londres la ratification du traité préliminaire de la Paix d'Amiens. Si le contentement était vif en France, il était poussé en Angleterre jusqu'au délire, et quand on apprit à Londres qu'un propre aide de camp du premier Consul était descendu à l'hôtel de notre ambassadeur, « on y court, on trouve LAURISTON qui montait en voiture avec **M. OTTO,** pour se rendre chez lord **HAWKESBURY. (**THIERS, 3° volume, page 183). « En 1811, LAURISTON remplaça le duc de **VICENCE** comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Pendant cette mission, il fit de louables efforts pour amener un rapprochement entre la Russie et la France. » (THIERS, 3°volume, page 51). De LAURISTON, nommé général de division en 1803 devint gouverneur de Venise en 1807. En 1812, il commanda l'arrière-garde lors de la retraite ; en 1813, chef du corps d'observation de l'Elbe, fut fait prisonnier à LEIPZIG. Rentré en France après la Restauration, il devint pair de France en 1815, ministre-secrétaire de la maison du Roi en 1822, maréchal de France et commandant en chef du 2°corps de réserve de l'armée des Pyrénées en 1823. – Il était né à Pondichéry en 1768.

(2) Ce ne fut que plus d'un an après la remise des drapeaux, que les 6° et 7° compagnies qui, d'après les paroles du ministre eussent dû être récompensées plutôt que punies, furent rappelées de Douai et de Metz, et reprirent leur place au 1° régiment. Le 17 décembre 1801, un bataillon d'artillerie piémontaise avait été versé au régiment pour le compléter.

A la grande parade qui eut lieu le 15 prairial (juin) an X, le premier Consul a rendu au 1er régiment d'artillerie à pied ses drapeaux qui, après l'insurrection de Turin lui avaient été enlevés.

A 11 heures du matin, soixante hommes des canonniers à cheval de la Garde, s'étant rendus au Temple de ars, avaient reçu du général **BERRUYER** les drapeaux, et étaient venus ensuite se placer dans la cour des Tuileries, où toutes les troupes étaient rangées en bataille cis-a-vis du 1er régiment d'artillerie.

Avant de passer sur le front de la ligne, le premier Consul s'est porté au centre du régiment, où se trouvaient réunis le premier inspecteur général, avec plusieurs officiers généraux d'artillerie, les officiers et les sous-officiers du régiment. Les drapeaux lui ont été présentés ; il en a arraché les crêpes noirs et le ministre de la guerre y a placé les nouvelles cravates. Le premier Consul les a remis au premier inspecteur général et au chef de brigade du régiment et a dit : « Les banderoles que j'attache à ces drapeaux ont effacé jusqu'au souvenir des crêpes funèbres qui les ont couverts pendant huit mois.

« Canonniers du 1er régiment, voilà vos drapeaux ! Ils vous serviront toujours de point de ralliement ; ils seront partout où le peuple français et son gouvernement auront des ennemis à combattre. Vous jurez de les défendre jusqu'à la mort ? Vous jurez qu'ils ne tomberont jamais au pouvoir des ennemis de la République ? «

A ces mots, les officiers, sous-officiers et soldats ont crié : Nous le jurons ! «

La musique du régiment a exécuté des airs militaires, puis le premier Consul a dit :

« Officiers et sous-officiers du 1er régiment, c'est dans vos rangs que j'ai pris les premières leçons de l'art militaire ; j'ai toujours vu votre régiment uniquement sensible au sentiment de l'honneur ; soyez dignes d'être les premiers du premier corps de l'armée. Faites connaître à vos soldats que je les vois ici avec une vive satisfaction (1). «

Les réformes de l'an XI. - L'an XI vit naître, pour l'artillerie, un certain nombre de réformes qui modifièrent l'organisation de son personnel aussi bien que celle de son matériel :

Un arrêté du 30 avril 1803 rendit aux chefs de brigade le titre de colonel, réduisit à cinq le nombre des chefs de bataillon dans les régiments à pied et recréa le grade de major avec les attributions des lieutenants-colonels actuels.

(1) Presque tout le régiment avait été appelé à Paris en avril 1802 pour tirer des salves d'artillerie à l'occasion de la promulgation du Concordat, qui eut lieu le lundi de Pâques (18 avril 1802). Le premier Consul avait fait préparer à cet effet l'ancien hôtel de Soubise pour lui servir de casernement pendant tout le temps de son séjour à Paris.

Ancestrami

A la même date, il était formé deux nouvelles compagnies dans chacun des régiments à pied.

EXTRAITS DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE :

« Chaque bataillon à pied sera composé de onze compagnies au lieu de dix. Les seize compagnies toujours sur pied de guerre, créées en exécution de cet article, sont spécialement destinées au service des colonies, à savoir :

Saint-Domingue, 8 compagnies,

La Martinique, la Guadeloupe, 5 compagnies,

Ile de France, Indes, Sénégal, Réunion, 2 compagnies,

La 11° compagnie du 1° bataillon sera destinée au service de Saint-Domingue,

La 11° compagnie du 2° bataillon des cinq premiers régiments, au service des autres colonies occidentales.

Chaque régiment fournira à ces compagnies les canonniers dont elles auront besoin pour être maintenues au complet ; ils seront toujours pris parmi ceux qui auront deux ans de service au moins.. (Le 10 floréal an XI) «

Le 2 mai 1803, le système de matériel laissé par **GRIBEAUVAL** reçut la première atteinte. L'épreuve du champ de bataille en avait montré certains défauts et les critiques qui lui étaient adressées étaient en partie justes : la pièce de 4 avait été trouvée insuffisante, celle de 8 trop lourde ; on leur substitua une seule pièce, celle du calibre de 6, non pas seulement parce que ce calibre était une moyenne entre les deux autres, mais encore parce que, comme nous l'avons vu plus haut, nos conquêtes avaient fait tomber en notre pouvoir quantité de canons et de boulets de 6.

Dès lors, ce fut la suppression de l'artillerie de bataillon, « la pièce de 6 étant trouvée trop lourde pour suivre l'infanterie «.

En définitive, le système du matériel de l'an XI avec lequel se firent les guerres de l'Empire comprenait des canons de 24, de 12 et de 6, des mortiers et obusiers de 24, plus un mortier et un obusier de 6 pouces. Il n'eut, à vrai dire, qu'une durée éphémère, car, en 1815, on revint au système **GRIBEAUVAL** qui dura jusqu'en 1827.

Le 1er régiment de 1802 à 1804. - Le dépôt du régiment quitta Douai en 1801 pour être transféré à La Fère, où il resta jusqu'en 1808 **M. de PERNETTY** succéda comme colonel, en octobre 1802, à **M. de LAURISTON.**

« C'était un homme de talent, d'une grande probité et d'une grande instruction, déjà célèbre comme officier d'artillerie (Mémoires du Roi Jérôme, 2° volume, page 92), « et qui avait mérité la

confiance du premier Consul par la distinction avec laquelle il avait servi depuis 1792 à l'armée des Alpes et en Italie. Il avait été fait chef de bataillon sur le champ de bataille en l'an IX au passage de Mincio. Pendant les guerres du premier Empire, il devait encore acquérir de nouveaux titres de gloire, parvenir aux plus hauts grades et se créer dans l'arme une réputation justement célèbre et méritée. (1)

Dans les premiers jours de septembre 1802, un grand nombre de compagnies de canonniers gardes-côtes furent incorporées au régiment (2). En &_à », conformément au décret du 30 avril, les deux compagnies sur pied de guerre, de nouvelle formation, furent embarquées à destination de Saint-Domingue avec le corps expéditionnaire du général **LECLERC.** Elles eurent le sort des premières qui avaient été envoyées dans l'ile en l'an IV, c'est-à-dire qu'elles furent décimées par les fièvres plus encore que par les combats.

La paix générale signée en 1802 à Amiens ne devait être qu'une trêve de courte durée ; dès le mois de mai 1803 elle était rompus, et le premier Consul, reprenant ses projets de débarquement en Angleterre, rassemblait une armée sur les côtes de la Manche, dans les camps de Saint-Omer, Montreuil et Brest.

Elle y resta près de deux ans et, maintenue en haleine par des exercices fréquents, acquit une homogénéité, une instruction, une discipline que peut-être nulle armée en France n'avait encore jamais eues. ¨

(1) Né à Valence en 1766, mort en 1856. Fit en Italie les campagnes de 1793, 1794, 1795 et 1796, fut directeur du parc au siège de MANTOUE, prit part à la bataille d'ARCOLE et fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille de RIVOLI (an V) – Embarqué en thermidor an VII pour commander l'artillerie de l'expédition d'Irlande, il fut fait prisonnier à la suite du combat de vaisseau LE HOCHE et échangé en l'an VIII. Au passage du SAINT-BERNARD, an l'an VIII, c'est lui qui fit passer les premières pièces de canon les 28 et 30 floréal, et qui releva, avec l'aide du lieutenant **MARION** (du 1er régiment) et de quatre canonniers, un caisson qui obstruait la descente. En 1806, devenu général de brigade, il dirigea avec beaucoup de talent et d'activité les travaux du siège de BRESLAU. En 1809, commandant l'artillerie du 4° corps de l'armée d'Allemagne sous les ordres de **MASSENA,** il fit jeter sur le Danube le pont de bateaux nécessaire pour s'emparer de l'île LOBAU. A la bataille de WAGRAM, il reçut publiquement les compliments du maréchal MASSENA et fut, à cette occasion, créé baron de l'Empire et grand-officier de la Légion d'Honneur. En 1812, comme commandant de l'artillerie des réserves de la Grande Armée, il eut l'honneur de commencer la bataille de la MOSCOWA et de contribuer à la prise des redoutes russes. Il présida le Comité d'artillerie en 1817. En 1835, il fut fait pair de France et grand-croix de la Légion d'Honneur. So nom est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Etoile.

(2) Cinq de la 14° division militaire, deux de la Seine, deux de la Seine-Inférieure, deux de la Direction de Lille, une de l'Yonne, la compagnie de Nîmes et les 1° et 2° compagnies de la Flandre Maritime.

Amicale Iramil

D'après une situation du 28 floréal an XII (1), on voit que huit compagnies du régiment étaient réparties à Saint-Omer et à Montreuil ; elles furent occupées à construire, le long des côtes, des batteries destinées à protéger les ports d'embarquement et les flottilles qu'ils abritaient. Pendant ce séjour aux camps de la Manche, un caporal du régiment eut l'occasion de se signaler par un acte de dévouement qui lui valut une grenade d'honneur, le 16 germinal an XII.

J'ai l'honneur, écrit le colonel du 1er régiment d'artillerie au premier inspecteur général, de vous adresser un certificat attestant que le caporal **NOUVELLE,** de la 1er compagnie du 1° régiment, s'est exposé à un très grand danger, dans la nuit du 13 au 14 brumaire an VII, pour sauver le canonnier **TISSIER** qui, étant malade sur le bateau n°14, ne put suivre ses camarades au moment où ce bâtiment s'est jeté à la côte. NOUVELLE, ayant aperçu de la plage où il venait d'aborder que ce canonnier était resté à bord, ne balança pas pour se rejeter à la mer et tenter de l'arracher au péril. Son dévouement a été couronné de succès et je crois qu'il donne droit à une récompense de la part du gouvernement. J'ai l'honneur de vous proposer de solliciter pour lui une grenade d'honneur. (Premier volume de la Correspondance de l'inspecteur général (Archives de l'artillerie).

(1) Situation du 1er régiment d'artillerie à pied au 28 floréal an XII (Archives du Ministère) :

1er Bataillon :

1° compagnie			Camp de Saint-Omer,
2°	-		–
3°	-		Camp de La Fère,
4°	-		–
5°	-		Camp de Saint-Omer,
6°	-		Camp de Montreuil,
7°	-		Camp de La Fère,
8°	-		–
9°	-		Camp de Saint-Omer,
10°	-		–
11°	-		Camp de Saint-Domingue.

2° Bataillon :

1° compagnie			Camp de Montreuil,
2°	-		–
3°	-		Camp de La Fère,
4°	-		–
5°	-		–
6°	-		–
7°	-		–
8°	-		–
9°	-		–
10°	-		–
11°	-		Camp de la Guadeloupe.

Ancestramil